

Conseil de Paris
Séance des lundi 26 et mardi 27 mars 2007

DF 16 - Gestion du service public de l'eau

Intervention de Marinette Bache

Monsieur le Maire,
Mes chers collègues,

La clarification de la propriété de la Société Anonyme de Gestion des Eaux de Paris est le résultat d'une appréhension réaliste de la question de l'eau par la majorité depuis le début de la mandature. C'est un signal fort et je m'en félicite.

Cet effort de clarification dans le domaine de la gestion de l'eau que la Mairie de Paris a été engagé dès 2001. Il a donné lieu à la suppression du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) ayant la charge de la commercialisation et de la gestion de la clientèle, à la recréation du budget annexe de l'eau, à la suppression du mandat de contrôle et de gestion de la SAGEP et à la reprise par la Ville du contrôle des délégataires. Le rôle de chacun est désormais beaucoup plus lisible et transparent, le retrait des parts de Veolia Eau (ex Générale des eaux) et de Lyonnaise des Eaux de la Société Anonyme de Gestion des Eaux de Paris (SAGEP) - EAU DE PARIS au profit de la Caisse des dépôts et consignation parachevant cette dynamique.

Cette clarification relève évidemment de l'intérêt général. La Caisse des dépôts et Consignations est une institution financière publique qui se charge des missions d'intérêt public. Le fait qu'elle rachète les parts à des entreprises privées illustre notre vision de la question de l'eau à Paris et en général.

L'eau est un bien au carrefour d'intérêts multiples : économiques, sociaux, environnementaux. Elle doit être distribuée équitablement et doit répondre à des exigences de qualité très hautes liées à l'environnement et la santé publique. C'est une ressource qu'il appartient de protéger et de faire durer. En outre, l'argument selon lequel il est impératif de faire appel aux fonds privés pour financer les infrastructures nécessaires est selon nous intenable. La production, la distribution et l'assainissement de l'eau ne doivent en aucun cas constituer une source de profit. C'est pourquoi la Ville a choisi la solution d'une délégation de service public pour contrebalancer l'expertise des entreprises privées, en matière de Recherche-développement, en matière technique et juridique, démarche que nous soutenons et que nous voudrions voir aller plus loin encore.

N'oublions pas, également, que les familles les plus démunies doivent avoir à l'eau l'accès dont elles ont besoin. C'est une des raisons d'être du Comité consultatif de suivi social de l'eau dont je fais partie, qui est parvenu à acter depuis 2003 le versement de 150 000 euros par an des distributeurs à la Ville en contribution d'actions municipales de solidarité envers ceux de nos concitoyens les plus défavorisés.

Mes chers collègues, avec la fin des contrats en 2009 passés avec Eau et Force parisienne et la Compagnie des Eaux de Paris, nous nous préparons à créer un nouveau dispositif sur la base d'études de différents modes de gestion de l'eau en France et à l'étranger. Nous attendons vivement de cette réflexion – et nous avons plusieurs fois eu l'occasion de nous exprimer à ce sujet - qu'elle aboutisse à un retour en régie municipale de la gestion de l'eau à Paris. Dans un souci de transparence, d'intérêt général, mais aussi parce qu'il faut répondre aux attentes et aux questions des citoyens.

Oui, nous avons à rendre compte aux citoyens de l'état d'avancement de nos réflexions et c'est un aspect de notre travail dont je me félicite car ils doivent pouvoir avoir accès aux informations qui concernent une ressource qu'ils utilisent chaque jour et à propos de laquelle nous comprenons qu'ils aient des exigences.

En effet, en tant qu'élus, nous avons à nous engager clairement à propos de la gestion de cette ressource rare et précieuse qu'est l'eau. Parce que nous devons être le relais des besoins de nos concitoyens et parce que l'eau nous concerne au présent mais aussi parce que de nos décisions dépend l'accès à l'eau potable des générations à venir. Il me semble, mes chers collègues, que la régie municipale nous permettra de répondre à ces nombreux objectifs.

Je vous remercie.